

## CONSEIL MUNICIPAL

DU 25.02.2020

**PRÉSIDENCE** : M Losego Jean-Michel

**ETAIENT PRESENTS** : MM Bertrand Philippe, Danos Guy, Granjon Marc, Saint-Laurans Emmanuel, Gabas Bernard

Mmes Saintignan Dominique, Boulp Régine, Fleurigeon-Langlois Marie-Hélène, Darnise Laurence, Coujou Ludivine

**ABSENTS** : MM Viguié Jean-Marc, Chialva Jérôme, Cazenave Daniel et Mme Samouillan Nicole

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 18 décembre 2019 est modifié comme suit :

Le 2<sup>nd</sup> bail à construction a été signé le 30 mai 1980 avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> août 1979, il se termine le **1<sup>er</sup> août 2044**. Sur les parcelles données à bail ont été construits 3 pavillons. Ces derniers sont actuellement loués à l'AGAPEI via un avenant à la convention de location du foyer.

Assainissement collectif route de Boussens prévu 2<sup>ème</sup> semestre 2021 (part communale de 56 000 € si subvention de 20 % par le CD 31) par le SEBCS. Opération liée à la mise aux normes de la station **d'épuration** prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2021.

### **DOMAINE ADMINISTRATIF**

- Création contrat occasionnel personnel cantine

Monsieur le Maire informe que le contrat saisonnier de Mme Peggy BOURRASSIER, personnel communal mis à la disposition de la restauration scolaire du conseil départemental arrive à son terme le 9 mars prochain. Devant être prochainement promu stagiaire de la fonction publique territoriale au 01/04/2020 (déclaration de vacance d'emploi enregistré par le CDG 31 le 10/02/2020) et afin de respecter les délais légaux de publicité, il y aurait lieu de créer un contrat occasionnel du 09/03/2020 au 31/03/2020 pour assurer cette jonction. M. le Maire propose cette création d'emploi au conseil.

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

- Convention implantation 3 armoires fibre optique

M. le Maire donne lecture de la convention actant les modalités d'implantation de 3 Sous Répartiteur Optique (SRO) sous le régime des occupations temporaires du domaine public non routier de la commune.

Ce mobilier est nécessaire afin de développer la fibre au sein de la commune. Pour information, les endroits d'implantation indiqués ci-dessous ont été validés par les services de l'ABF.

Ces armoires se situeront aux abords du collège, du lotissement des 3 tours et du NRO de la gendarmerie

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

- Procédure inscription au PDIPR Sentier botanique

Dans le cadre de la politique du Développement Touristique, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges s'est engagée dans la réalisation et la promotion des sentiers de randonnées sur son territoire. Ce projet est construit en partenariat avec les collectivités territoriales dont les communes sont traversées.

L'itinéraire nommé **Aurignac "Sentier Botanique"** (qui traverse les communes d'Aurignac et de Boussan) a été retenu parmi les dix itinéraires d'intérêt communautaire pour l'année 2020 (délibération n° 2019-221 du 16 décembre 2019). Cet itinéraire devra être classé au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le service de la 5C a en charge la centralisation de l'ensemble des éléments constitutifs de ce dossier afin de les adresser à Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

A ce titre, chaque conseil municipal doit délibérer pour initier la procédure d'inscription au PDIPR pour l'itinéraire qui le concerne.

**A l'unanimité, Le conseil donne son accord.**

**DOMAINE FINANCES**

- Avenant n°1 concernant la rénovation de la rue Saint-Michel

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que les travaux de réhabilitation de la rue Saint-Michel sont en cours. De ce fait, et concernant le marché de travaux, Monsieur le Maire précise aux membres de l'assemblée de la nécessité d'approuver l'avenant n°1 pour le lot unique suivant :

Monsieur le Maire présente les caractéristiques de l'avenant n°1 :

**Montant des moins-values s'élève à la somme de 26 629,47 € HT correspondant :**

- Montant du marché actuel : 420 463.53 € HT
- Montant du marché selon les quantités réellement utilisées : 393 834.06 € HT

Bilan financier du chantier hors plus-value et moins-value	- 26 629,47 €
--	---------------

**Montant des moins-values s'élève à la somme de 15 835,00 € HT correspondant :**

Fourniture et mise en œuvre de gargouilles en fonte ductile	- 4 290,00 €
Fourniture et mise en œuvre de sabots de gargouilles	- 1 980,00 €
Fourniture et mise en œuvre de surface en béton bouchardé	- 5 715,00 €
Fourniture et mise en œuvre d'enrobés pour voirie communale	- 3 850,00 €

**Montant des plus-values s'élève à la somme de 92 135,28 € HT correspondant :**

Travaux de prolongement du réseau eaux pluviales et raccordement au réseau des pieds de gouttières	+ 25 981,32
Fourniture et mise en œuvre de bornes et potelets	+ 5 125,00
Fourniture et mise en place de fourreaux en attente, en traversée de rue et le long de la rue	+ 1 238,50
Prolongation de travaux dans le bas de la rue de Nobles	+ 2 675,50
Plus-value travaux de trottoirs devant la Poste	+ 3 199,40
Plus-value pour la reprise et l'adaptation du haut de l'escalier du Foirail	+ 6 222,00
Plus-value pour la reprise et les adaptations du trottoir devant les WC publics de la rue Lacorre	+ 6 223,28
Plus-value pour les travaux de prolongation de la rue Lacorre	+ 4 410,00
Plus-value pour travaux divers validés en réunion de chantier avec le maître d'ouvrage	+ 37 060,18

**Le montant total de l'avenant est alors de 49 670,81 € HT**

**Soit - 26 629,47 - 15 835,00 + 92 135,28 = 49 670,81 € HT**

**Montant du marché des travaux après avenant n°1**

<b>Lot</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT Base marché</b>	<b>Avenant</b>	<b>Nouveau montant</b>	<b>Variation</b>
Unique	MALET	420 463,53	49 670,81	470 134,35	+11,81 %
<b>T.V.A. 20.00 %</b>		<b>84 092,71</b>	<b>9 934,17</b>	<b>94 026,87</b>	
<b>TOTAUX T.T.C.</b>		<b>504 556,24</b>	<b>59 604,98</b>	<b>564 161,22</b>	

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

- Demande de subvention pour réfection de la salle de sport de l'espace Saint-Michel

M. le Maire informe l'assemblée qu'en raison de l'état général de cette salle auquel s'ajoute plusieurs dégâts des eaux, des problèmes électriques et un matériel d'ensemble énergivores, il est proposé au Conseil un projet de rénovation de celle-ci en matière d'éclairage, de chauffage, d'isolation et de peinture.

Les travaux seraient les suivants :

- Mise en place d'un plafond rayonnant modulaire
- Mise en place d'une isolation en laine minérale dans les combles
- Isolation des murs
- Peinture de rafraîchissement sur les murs existants
- Revêtement sol

Ces travaux seraient effectués en régie interne et éligibles à des subventions du Conseil Régional et Départemental.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Fournitures de matériel	37 562,76	Conseil Régional	11 382,83
Frais d'étude	380,00	Département 31	15 025,10
		Autofinancement	11 534,83
<b>TOTAL</b>	<b>37 942,76</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 942,76</b>

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

#### Mandatement courtier pour emprunt bancaire 2020

Considérant qu'il convient de procéder à la consultation des banques pour la souscription d'emprunts en vue de financer l'acquisition de terrains pour accueillir un institut médico-social et disposer d'une réserve foncière pour un éventuel projet communal (salle des fêtes ou salle de sports),

Considérant le fort enjeu financier et stratégique de cette procédure, il est important que la commune soit accompagnée. A ce titre, M. le Maire propose au Conseil de faire appel à un courtier en crédit immobilier et détaille la proposition de Prêt et Moi.com,

L'objectif est d'obtenir les meilleures conditions d'emprunt. Pour cela, ils mettent les banques en concurrence pour le compte des emprunteurs.

Les honoraires de ce courtage en immobilier sont de 1% de la somme empruntée ; soit au final 2 130 €.

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

#### Extension éclairage public chemin Motis et mise en place de dispositif de coupure d'éclairage de projecteurs à l'église et tour de la Merci

M. le Maire donne lecture de la proposition du SDEHG effectuée sur demande de la commune pour :

\* Installation d'une lampe sur poteau existant au chemin de Motis

\* Dispositif de coupure d'éclairage de projecteurs à l'église et tour de la Merci à 1h du matin.

La participation communale est de 571 € pour un projet global de 2 814 €

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

#### Extension réseau BT sur le chemin de la fontaine vieille

Suite à la demande de la commune du 24 juin 2019 concernant l'extension du réseau BT sur le chemin de la fontaine vieille afin de desservir les parcelles B 44-45, le SDEHG a réalisé cette étude et demande à la commune de délibérer sur la participation financière de la commune.

Travaux \* :

- Réalisation d'un réseau BT souterrain de 75 mètres de longueur

- Fourniture et pose d'un coffret de coupure réseau RMBT en limite de propriété

M. le Maire précise que cette extension du réseau BT permettra de desservir également d'autres terrains situés en zone constructible.

La participation communale est de 7 498 € pour un projet global de 12 496 €

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

### Convention mise à disposition de la salle paroissiale

M. le Maire présente à l'assemblée la convention à intervenir entre la commune et le secteur paroissial concernant la mise à disposition de la salle paroissiale pour l'année 2020 et suivants.

Cette convention indique notamment les conditions d'utilisation et la participation aux frais des différents fluides avec reprise de ceux de 2019 qui s'élèvent à 1 361,22 €

**A l'unanimité, le conseil donne son accord.**

### DOMAINE TRAVAUX

M. Danos liste les principaux travaux effectués sur la commune :

#### Service Technique :

- Réfection trottoirs sur divers endroits du vieux village
- Rénovation des WC du foirail
- Mise en place signalisation verticale de la zone 30
- Mise en conformité de l'église (électricité, extincteurs) suite visite de sécurité du 23.01.2020
- Mise en place de barrières devant la quincaillerie Zapater
- Nettoyage écoles élémentaires

#### Entreprise :

- Signalisation horizontale de la zone 30 et zone bleue
- Réfection trottoirs devant Groupama

### INFORMATIONS DIVERSES

M. le Maire informe le Conseil du souhait de M. Danos Guy de vendre pour la somme de 100 € à la commune son véhicule privé pour le service technique.

**Le conseil donne son accord.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.**